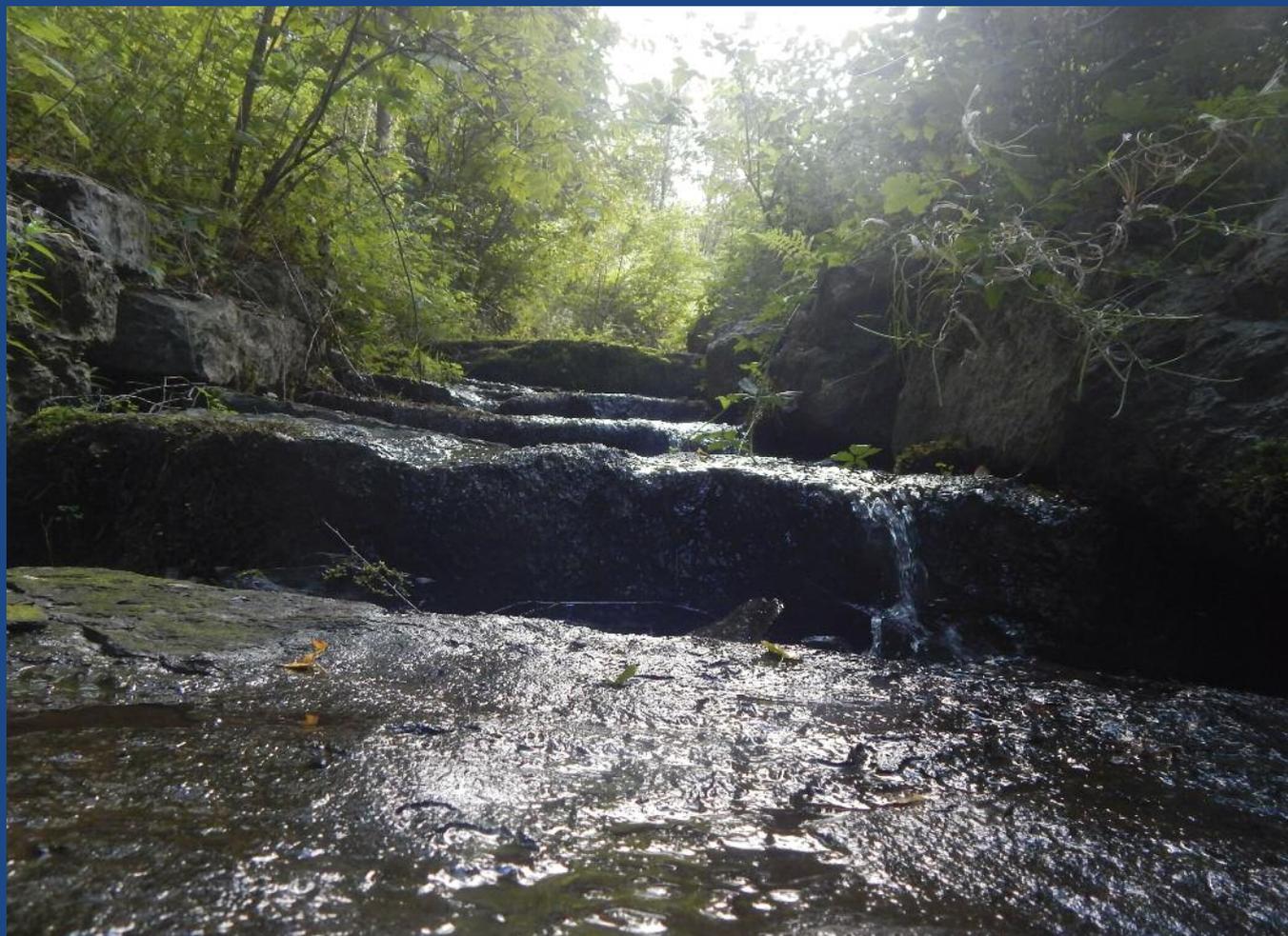




TELLIN

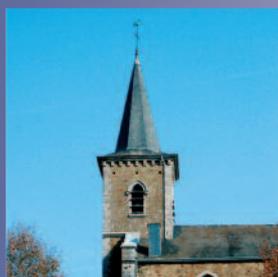
Bulletin Communal - bimestriel Décembre 2015 - n° 159



Emma PAQUAY - Etang des Moines à Tellin.

L'Echo de nos Clochers

www.tellin.be



autoselux
votre spécialiste automobile

Nous mettons tout en œuvre pour vous offrir
un service complet et de qualité...

Voitures - Véhicules utilitaires - 4 x 4

- ✓ Essai de nos véhicules
- ✓ Garantie
- ✓ Service après-vente
- ✓ Dépannage
- ✓ Entretien
- ✓ Réparations
- ✓ Révision générale
- ✓ Vente et montage de pneus

**Vente de véhicules
neufs et occasions**

rue de Rochefort, 64a
6927 TELLIN
+32 (0) 84 223 123
+32 (0) 476 571 799



**TOUT FAIRE
MATERIAUX**

Gilles s.p.r.l.

<http://www.toutfaire.be/gille/>

Rue de l'Abattoir, 28
5580 ROCHEFORT

Tél. 084/244.901 - Fax : 084/212.571

E-mail: info@gilles-rochefort.be

COMBUROCHE s.a.



**VOTRE EXPERT
CHALEUR**

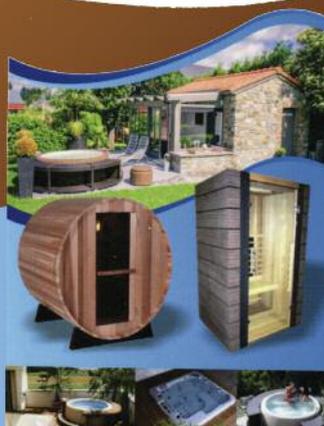


Gruslin Jean-François

Rue de Rochefort, 10
6927 TELLIN
(en face du Spar)

Gsm : 0473/432 546
Tél./Fax : 084/345 759

www.terraconcept.be
Email : terraconcept@skynet.be



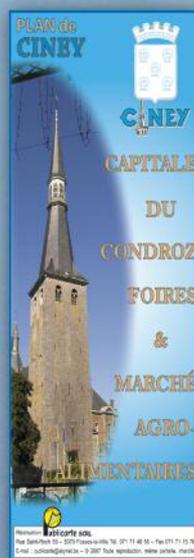
Aménagements de terrasses
Sauna & infrarouge Tylo
Spas Softub
4seasonspa
Fonteyn

Regifo
Edition SPRL

Notre société édite depuis plus de 30 ans
en partenariat avec les Administrations
communales :

- des bulletins communaux
- des brochures d'accueil pour les communes, les hôpitaux...
- des brochures touristiques
- des brochures de l'enseignement
- des plans de communes, de zones touristiques
- ou toutes autres brochures à vocation communale

Vous souhaitez annoncer dans la brochure de
votre commune,
vous désirez un renseignement sur nos services ?
Contactez-nous, nous sommes à votre écoute :
via Tél. **071 / 74 01 37**
ou via mail : info@regifo.be





Le mot du Maireur

ECHOS DE NOS CLOCHERS nr 159 SOMMAIRE

Administration

Le mot du maireur

Echos de nos Clochers –

Calendrier 2016

Relevé compteur d'eau

Enseignement

Des Nouvelles du conseil

Echo de la minorité

Avis rectificatif Echos de la Minorité

CLDR – Résultats des appels à projets

Eco-Mobile – Calendrier 2016

Visite chez le dentiste : changement

au 01012016.

Aînés

Maltraitance des aînés

CPAS

Notre école de devoirs...un lieu de vie

DEFITS

Environnement

Contrat rivière

Police

Police de Tellin - Horaire

L'administration communale recherche

des surveillants habilités

Piratage des boîtes mails

Jeunesse et extrascolaire

Vacances de Noël 2015

Appel – Tri jouets

Tourisme

Résultats du 01er concours photo

« Tellin au fil de l'eau »

Agenda

Noël au Théâtre.

Marche commémorative de la Bataille

de Bure – 10/01/2016

Télévie – Agenda des activités 2016

Marché de Noël

Village Fleuri – Agenda activités et tour

des crèches

Sports

Mémorial Ivo Van Damme

Course « La Provinciale »

Divers

Le Village fleuri de Bure, à nouveau

primé

Campagne Action Damien

Dans ce mot, je me limiterai à vous entretenir d'un sujet qui me préoccupe depuis plusieurs mois : l'eau. Je ne dois pas vous rappeler que notre commune connaît de gros soucis au niveau de la production d'eau depuis le mois de juillet. En raison de la sécheresse, nos captages situés en partie sur Bure et principalement sur Libin ne suffisent plus à combler la consommation. Aussi, ai-je du en juillet prendre un arrêté limitant la consommation d'eau à un usage strictement domestique.

Cet arrêté est toujours d'application car la situation ne s'est pas améliorée depuis lors, bien au contraire. Aussi, ayons un comportement citoyen et limitons notre consommation d'eau. Certains, peu nombreux heureusement, ne respectent pas cet arrêté ; aussi, j'ai demandé à la police d'être vigilante, et de verbaliser les contrevenants.

Cette pénurie nous a obligés à faire appel maintes fois à la protection civile pour alimenter notre réservoir principal à l'aide de camions citernes. Je voudrais remercier ici publiquement les communes voisines chez qui nous avons pu nous approvisionner.

A cette pénurie d'eau, se sont greffés des soucis de distribution. Nous pouvons remercier notre service technique et notre équipe d'ouvriers pour leur disponibilité. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts pour résoudre les problèmes, que ce soit en soirée, la nuit ou le week-end.

Pour solutionner cette pénurie d'eau en cas de sécheresse et résoudre d'autres problèmes comme l'acidité de l'eau (PH), une étude a été confiée à l'AIVE en 2013. Trois pistes de solution ressortent de cette étude :

La première concerne le percement d'un puits. L'étude nous garantit que nous allons trouver de l'eau ; mais elle ne nous garantit pas la quantité et la qualité de l'eau, notamment la teneur en métaux, comme le fer et le manganèse. Si la teneur en métaux est trop importante, les coûts pour traiter cette eau peuvent être si élevés que, économiquement, cette piste doit être abandonnée. Nous envisageons de réaliser un puits d'essai courant 2016.

Une deuxième piste est la mise en place d'un centre de production et de traitement de l'eau avec une commune voisine. Des jaugeages des différentes sources ont été réalisés sur une longue période ; ces mesures nous diront si ces sources sont suffisantes pour alimenter deux communes, surtout en période de sécheresse comme celle que nous connaissons actuellement.

La troisième piste est de réaliser un raccordement sur le réseau d'eau de la SWDE (société wallonne de distribution d'eau), pour une fourniture partielle.

Quelle que soit la solution retenue, des investissements seront nécessaires. Ces derniers auront un coût et vont inévitablement faire augmenter le prix de l'eau, il faut en être conscient. Ce prix sera à l'avenir plus que probablement supérieur à celui pratiqué par la SWDE.

« Consommée avec modération, l'eau ne peut pas faire de mal », disait un écrivain américain, Mark Twain. Sur cette bonne parole, je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

Tout autre chose, j'aimerais associer la commune de Tellin à la peine des familles, des amis, qui ont perdu un proche lors des actes de barbarie perpétrés à Paris le 13 novembre dernier.



Jean-Pierre Magnette
Bourgmestre

Vous trouverez ci-après les dates de parution du Bulletin Communal pour l'année 2016, les documents devront être impérativement rentrés pour les dates indiquées ci-dessous. Après cette date, ceux-ci ne seront pas publiés. Merci de votre compréhension

Nr	Date rentrée article	Date rentrée rédactionnel (ne concerne que Melle Remacle Mariane)	Dates de diffusion
160	Lundi 21 décembre 2015 à minuit	Lundi 04 janvier	Lundi 25 janvier au vendredi 29 janvier 2016
161	Mardi 16 décembre 2016 à minuit	Lundi 22 février	Lundi 14 mars au vendredi 18 mars 2016
162	Mardi 05 avril 2016 à minuit	Vendredi 15 avril	Lundi 09 mai au vendredi 13 mai 2016
163	Mardi 14 juin 2016 à minuit	Lundi 20 juin	Lundi 11 juillet au vendredi 15 juillet 2016
164	Vendredi 12 août 2016 à minuit	Lundi 22 août	Lundi 12 septembre au ven- dredi 16 septembre 2016
165	Mardi 18 octobre 2016 à minuit	Vendredi 28 octobre	Lundi 21 novembre au ven- dredi 25 novembre 2016



RELEVES DES COMPTEURS D'EAU.

Le relevé des compteurs d'eau sera réalisé dans le courant du mois de décembre. Cette année, **ce sont les sections de BURE et de GRUPONT qui seront contrôlées** par les services communaux.

Nous vous remercions d'avance pour le bon accueil que vous leur réserverez et vous demandons de veiller à l'accessibilité du compteur afin de leur éviter toutes pertes de temps.

Pour les sections de **Resteigne et Tellin**, une carte-réponse sera transmise par la poste, nous vous demandons de la compléter et de nous la renvoyer (port payé par le destinataire) pour le 10 janvier 2016. Un formulaire sera également disponible sur le site internet de la commune de Tellin www.tellin.be à partir du 15 décembre.

ENSEIGNEMENT

Je rédige ces quelques lignes alors que les congés de Toussaint arrivent à leur terme.

Durant cette période, la météo s'est montrée particulièrement clémente.

Souhaitons que les enseignants et les étudiants de tous âges aient pu en profiter pleinement pour recharger leurs batteries avant d'entamer les semaines qui nous séparent des congés de fin d'année.

Vu l'augmentation du nombre d'enfants fréquentant, en primaire, nos établissements scolaires, un recomptage du capital période a été effectué.

Le tableau ci-dessous renseigne le nombre d'élèves par implantation et par niveau, tant en maternelle qu'en primaire.

	TELLIN	RESTEIGNE	BURE
Pré Mat. et M1	16	13	18
M2	9	9	12
M3	5	11	11
	30	33	41
Total maternelle		104	
P1	15	11	14
P2	14	16	11
P3	5	10	13
P4	11	10	14
P5	7	8	12
P6	8	7	14
	60	62	78
Total primaire		200	
TOTAL GENERAL		304	

Vous trouverez ci-dessous un second tableau illustrant l'évolution du taux de fréquentation de nos établissements scolaires depuis l'année 2009.

Evolution de la population scolaire (2009 – 2015)							
Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Maternelles	94	92	119	114	110	110	104
Primaires	181	177	184	196	182	180	200
Total	275	269	303	310	292	290	304

Comme vous pouvez le constater, ces chiffres sont, depuis 2011, relativement stables.

On peut noter une augmentation du nombre d'élèves, principalement en maternelles, en 2011.

Celle-ci peut être mise en relation avec le nombre importants de naissances enregistrées au sein de notre entité durant l'année 2008.

L'existence d'infrastructures scolaires de qualité au sein desquelles est prodigué un enseignement performant constitue, à juste titre, un critère prépondérant dans le choix, pour les jeunes ménages, de rester ou de s'implanter dans une entité.

Il est dès lors capital que nous poursuivions notre politique d'investissement dans ce domaine.

Aussi avons-nous récemment lancé, pour l'école de Resteigne, un projet de construction d'un réfectoire et d'un préau.

Ces aménagements permettront d'augmenter la capacité d'accueil de l'école concernée.

En effet, le local servant actuellement de réfectoire pourra, au terme des travaux, devenir une classe.

Le préau permettra quant à lui aux enfants de profiter pleinement des récréations, même par temps de pluie.

Je profite de ce bulletin pour adresser mes remerciements aux parents des enfants qui fréquentent l'école de Tellin pour la patience dont ils ont fait preuve durant les importants travaux réalisés récemment dans cette même école.

Je vous souhaite à toutes et tous une excellente fin d'année 2015.

Yves DEGEYE,
Echevin de l'Enseignement.



Des nouvelles du Conseil Communal

Voici les décisions les plus importantes prises lors des conseils communaux du 1 septembre et du 1er octobre :

- Approbations lors du conseil communal du 1er septembre :
 - Du recrutement d'un animateur AES (Ecoles)
 - Du descriptif de fonction du gestionnaire de l'infrastructure sportive
 - Du Plan de Déplacement Scolaire concernant les aménagements des abords de l'école de Bure
 - Des conditions et mode de passation de la réfection de la passerelle rue du Moulin de Resteigne
 - De la demande de subvention auprès d'Infrasports concernant trois dossiers du hall omnisports de Tellin
 - Du renforcement de la structure du grenier de l'Administration Communale de Tellin
 - De l'achat d'un échafaudage pour le service travaux
 - Du PIC 2013-2016 concernant la réfection de la Cité du Centenaire et de la rue de Stan

- Approbations lors du conseil communal du 1er octobre :

- Des quatre budgets de nos fabriques d'Eglise
- De la convention de partenariat avec l'ASBL Territoires de la Mémoire ;
- du protocole d'accord en cas d'infractions mixtes (sanction administrative communale)
- Du marché de fourniture de gasoil et de carburant diesel pour l'année 2016
- Des statuts administratif et pécuniaire du personnel de la commune (idem concernant le CPAS)
- Du règlement de travail du personnel du CPAS
- Du plan logement concernant la transformation de la gare de Grupont en trois logements sociaux
- Du plan logement CPAS pour la transformation de l'ancienne école communale de Grupont en logement de Transit

Olivier DULON
Président du Conseil communal



Echo de la minorité

Situation plus que préoccupante au niveau des sources communales .

L'arrêté du Bourgmestre du 3 juillet 2015, stipulait une série de mesures , demandant aux concitoyens de ne pas utiliser l'eau de distribution pour remplir piscines et bassins , pour laver les voitures , pour nettoyer les trottoirs au jet d'eau ou encore pour arroser pelouses et jardins avec des tourniquets. Il a été aussi demandé aux agriculteurs de s'approvisionner aux points d'eau qui leur sont réservés .

Malgré les mesures précitées, la situation devient plus que préoccupante et la Commune a dû faire appel à la Protection Civile pour assurer la distribution d'eau. Or ceci a un coût qui peut mettre à mal notre équilibre financier précaire.

Lors de la précédente législature où nous faisons partie de la majorité et avec Françoise Boevé- Anciaux comme bourgmestre, nous avons déjà rencontré ce genre de problèmes.

Nous avons investigué plus loin et nous avons déjà dépensé de l'argent pour cette recherche qui a mis en évidence qu'il y a de l'eau en souterrain à Tellin et que nous pourrions devenir indépendants de tout organisme ou de toute commune qui nous approvisionne en eau.

Evidemment, l'étape suivante consisterait à faire construire un puits à l'endroit adéquat, position que nous avons défendue à l'époque mais que nous n'avions pas pu concrétiser suite à notre relégation dans la minorité après les élections de 2012..

Ceci représenterait évidemment un investissement important,

faisant partie d'une stratégie à long terme qui ne semble pas remporter un grand succès au niveau de la majorité.

Ou peut être va t- on nous dire qu'on est au stade de la réflexion et que c'est top secret

Avis rectificatif de la minorité

Dans l'Echo de nos Clochers de septembre 2015 , une erreur s'est glissée, imputable à la société REGIFO qui réalise ce bulletin , dans notre article dédié à la minorité.

A la fin de l'écho de la minorité, quelques phrases ont été ajoutées , provenant d'un copié-collé d'un Echo des Clochers datant de plusieurs mois .Ces phrases se situaient hors du contexte de l'article en cours car il parlait du bénévolat à Tellin et en particulier de la fonderie de cloches et de son propriétaire.

De ce fait , notre article a été mal compris et n'a pas eu l'impact nécessaire auprès du public .

Françoise Boevé-Anciaux



Isabelle Bovy-Lecomte



Jean-François Dufoing.





VOTRE MOBILISATION A PERMIS DE RECOLTER DE NOMBREUX PROJETS. MERCI !

Dans le cadre de l'Opération de Développement rural visant à améliorer le cadre et la qualité de vie dans la commune de Tellin, la CLDR (Commission locale de Développement rural) a lancé un appel à projets durant l'été. Plus d'une trentaine de propositions ont été recoltées !

Plus d'une trentaine de propositions ont été recoltées !

DES PROJETS QUI CONCERNENT LES 4 VILLAGES ET DE NOMBREUSES THEMATIQUES

Voici quelques exemples de projets qui ont été proposés par des citoyens, des associations ou qui émanent de dynamiques déjà existantes sur le territoire (PCDN, CCATM, ...) :

- inventaire, rénovation et mise en valeur du petit patrimoine (chapelles, croix, fontaines,...) ;
- création d'un réseau de voies lentes ou encore de balades didactiques ;
- sécurisation et mise en valeur des cœurs et traversées de villages ;

- mise en place d'un conseil communal des enfants/des jeunes ;
- création d'un groupement d'achat « énergie » ;
- aménagement de locaux pour les associations ou clubs de la commune ;
- réhabilitation de l'arboretum communal et du parcours vita ;
- Etc.

PROCHAINE ETAPE : APPROFONDISSEMENT DES PROJETS PAR LA CLDR

Toutes les idées émises rejoignent la stratégie définie dans le cadre du PCDR (Programme communal de Développement rural). Il s'agit à présent de creuser les projets et d'établir un ordre de priorité selon différents critères afin de classer leur réalisation dans le temps. Ce travail revient à la Commission locale de Développement rural (CLDR = organe chargé de piloter l'Opération). Si besoin, elle pourra à nouveau faire appel à la population.

PLUS D'INFOS ? Contactez les agents de développement de la FRW (Séverine Schonne s.schonne@frw.be, Jean-Christophe Simon jc.simon@frw.be ou au 084/21 98 60).

ECO-MOBILE – PLANNING DE PASSAGE – ANNEE 2016

Vous trouverez ci-dessous, le planning 2016 pour le passage de l'Eco-Mobile.

LES 1er et 3ème JEUDIS DU MOIS :

Vos réservations doivent parvenir le mercredi avant midi au Tél. : **084/37.42.86** auprès de Mme Mariane REMACLE.

Prix par passage : 3 €

- | | |
|--------------------------|------------------------------|
| • 07 JANVIER | • 07 JUILLET |
| • 21 JANVIER | • Mercredi 20 JUILLET |
| • 04 FEVRIER | • 04 AOUT |
| • 18 FEVRIER | • 18 AOUT |
| • 03 MARS | • 1 ^{ER} SEPTEMBRE |
| • 17 MARS | • 15 SEPTEMBRE |
| • 07 AVRIL | • 06 OCTOBRE |
| • 21 AVRIL | • 20 OCTOBRE |
| • Mercredi 04 MAI | • 03 NOVEMBRE |
| • 19 MAI | • 17 NOVEMBRE |
| • 02 JUIN | • 1 ^{ER} DECEMBRE |
| • 16 JUIN | • 15 DECEMBRE |



Visite chez le dentiste : changement dès le 1^{er} janvier 2016.



!!!! Il faut avoir été chez le dentiste en 2015 sinon la visite sera plus chère en 2016 (et ainsi de suite toutes les années) pour les adultes !!!!

Le RWLP ne soutient pas cette nouvelle mesure car si la ministre entend par là encourager les personnes qui « suivent bien » leur santé, c'est sanctionner ceux qui n'ont pas eu la possibilité de le faire pour toutes sortes de raisons (autres problèmes qui envahissent, la peur du dentiste, la peur du jugement, la peur des frais qui suivront, le report de soin pour raison financière, l'angoisse et le stress, soigner les enfants d'abord, chercher du travail, etc.).

Nous savons combien la question est complexe et qu'il ne suffit pas de vouloir ou de savoir, il est surtout question d'être dans « les bonnes conditions au sens large » pour oser aller vers le dentiste et accéder aux soins.

Cependant nous souhaitons vous informer au mieux, Même si la plupart des mutuelles, les maisons médicales, des dentistes ont informé leurs affiliés, leurs patients, nous attirons votre attention :

A partir du 1er janvier 2016, vos soins dentaires seront moins bien remboursés pour certaines prestations (pour une carie ou un arrachage de dent par exemple) si vous n'avez pas effectué une visite (de contrôle ou autre) en 2015 chez votre dentiste. Et ainsi de suite les années suivantes.

Par exemple : en 2016, pour une extraction (arrachage) de dent, le ticket modérateur coûtera (la part qui ne sera pas remboursée par la mutuelle) :

7 euros si vous avez consulté un dentiste en 2015
14 euros si vous n'avez pas consulté de dentiste en 2015

Cette mesure concerne l'ensemble des citoyens âgés de 18 ans et plus. Les soins restant gratuits de 0 à 18 ans chez le dentiste conventionné hors orthodontie (appareils dentaires)

Attention : les personnes bénéficiant du statut BIM seront touchées par la mesure aussi à partir du 1^{er} décembre 2016.

Informations complémentaires :

g.peters@rwlp.be ou 081/312117 ou chez votre dentiste ou votre mutuelle



Action de sensibilisation et d'information dans le cadre de la réduction du non-recours (non-take-up).

Le Contrat de rivière Lesse ASBL lance un appel à projets pour des actions locales en faveur de la biodiversité

Le Contrat de rivière pour la Lesse ASBL a décidé de lancer cette année un appel à projets afin de proposer une intervention financière en aide à la réalisation de projets environnementaux liés à l'amélioration de la biodiversité (maximum 1.000 euros/projet).

L'ASBL propose de soutenir les partenaires locaux (communes, associations, écoles,...) en cofinçant diverses ac-



Les enfants découvrent les habitants de la mare

tions favorisant la biodiversité du milieu aquatique et localisées dans le sous-bassin hydrographique de la Lesse (voir

carte ci-contre).

Le règlement et le formulaire de demande sont téléchargeables sur notre site internet : <http://www.crlesse.be/publications-pv/publications>.

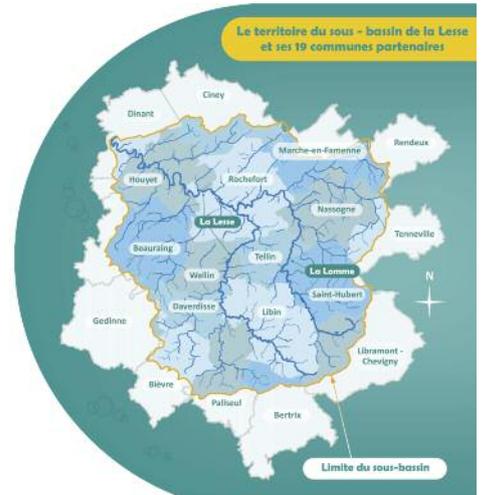
Le formulaire doit être envoyé complété à la Cellule de Coordination pour le **15 janvier 2016 au plus tard**.

Les projets sélectionnés devront être réalisés entre le 1er mars 2016 et le 1er mars 2017.

La préférence se portera sur des projets favorisant la création et/ou la sensibilisation.

A titre d'exemple, citons :

- les créations de mares, de zones humides ;
- les aménagements favorisant la faune piscicole, les oiseaux des bords de cours d'eau et des milieux humides, les batraciens, les mammifères aquatiques;



- la lutte contre les espèces invasives ;
- des documents, panneaux ou des activités de sensibilisation ;
- des techniques alternatives de désherbage, etc.

N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples détails !

Police



POLICE DE TELLIN - HORAIRE ACCUEIL

Rue Saint-Roch, 154 – 6927 TELLIN

Tél. : 084/36.62.43

Horaire des accueils du poste de police de Tellin :

- Lundi: 09.00-11.00
- Mardi: 16.00-18.00
- Mercredi: 09.00-11.00
- Jeudi: Bureau fermé
- Vendredi: 09.00-11.00

Les postes d'accueil restent ouverts sous réserve de l'évolution du niveau de l'alerte terroriste.

LA ZONE DE POLICE SEMOIS ET LESSE APPELLE A LA VIGILANCE

Plusieurs cas de piratage de boîtes e-mails nous ayant été signalés, nous vous demandons de rester vigilants.

Si vous recevez un e-mail d'une personne que vous connaissez vous demandant de l'aide sous forme d'argent et que cela vous semble suspect, vous êtes probablement victimes d'une fraude informatique.

Il s'agit d'une forme d'escroquerie qui

consiste à soutirer, au moyen de belles paroles et de propositions et en utilisant des moyens de communication modernes, des biens ou des fonds à des personnes qui ne se doutent de rien.

Si vous êtes confrontés à ce genre de situation, ne payez en aucun cas et, éventuellement, répondez que vous allez vérifier la fiabilité de la demande auprès des services de police afin de décourager votre correspondant.

L'administration communale recherche des SURVEILLANTS HABILITÉS

Une série de mesures sont prises par la Zone de Police Semois et Lesse en vue d'assurer au maximum la sécurité des piétons dans la circulation, et en particulier celles des enfants et des écoliers à proximité des écoles.

En matière d'encadrement des enfants sur la voie publique, une modification du règlement général sur la police de la

circulation routière consacrait, en 1987, les SURVEILLANTS HABILITÉS. Ceux-ci disposent de compétences particulières et ont pour rôle essentiel d'assurer la sécurité des écoliers en aidant ceux-ci à traverser la chaussée.

Consciente de l'importance de contribuer à la sécurité des enfants aux abords des écoles, votre administration communale fait appel aux volontaires qui souhaiteraient s'investir dans cette tâche. **Le futur surveillant habilité devra être disponible pour assurer une présence quotidienne aux abords des écoles.**

Le candidat, après une formation succincte d'une demi-journée alliant théorie et pratique, sera déclaré apte par le Bourgmestre à intervenir en tant que surveillant habilité.

Dans l'espoir de recevoir de nombreuses candidatures, vous pouvez, si vous le souhaitez, prendre contact avec le service Prévention de la Zone de police Semois et Lesse au 0498/88.23.61 pour tout renseignement complémentaire.

■ Conseil consultatif des aînés

Différentes formes
de maltraitance existent :

Psychologique
Harcèlement, injure, humiliation, ...

Financière
Détournement de pension, signature forcée, ...

Négligence
Manquement aux aides indispensables
à la vie quotidienne, ...

Physique
Coup, gifle, contention abusive, ...

Civique
Absence de considération des choix de vie,
privation de liberté, privation des papiers
d'identité, ...

Médicale
Défaut de soins et de traitements, ...

« Depuis que mon fils est revenu à la maison, je ne suis plus chez moi et je n'ai plus rien à dire... »

Albert

« Depuis quelques temps, mon époux a des pertes de mémoires, je perds patience et il m'arrive de lui crier dessus... »

Eloïse

« Quand elle m'apporte mon dîner, elle ne me parle même pas ... »

Jeanne

Respect Seniors propose :

- une écoute active
- un soutien
- une information adaptée
- une orientation adéquate
- un accompagnement dans les démarches

via la permanence téléphonique au
0800 30 330 tous les jours ouvrables de 9h à 12h
et de 13h à 16h.

via des rencontres sur le terrain avec les aînés,
leur famille et entourage ou les professionnels.
L'équipe psychosociale est tenue au secret
professionnel.

- des séances
 - d'information
 - de sensibilisation
 - et/ou de formation

pour tout groupe de personnes intéressées. Vous
souhaitez organiser une séance, contactez-nous
au **0800 30 330** ou à contact@respectseniors.be

La maltraitance des personnes âgées, parlons-en !

Vous êtes victime de maltraitance, vous êtes témoin
de certains actes ou vous vous posez simplement
des questions concernant une situation potentielle ?
Nous sommes là pour vous écouter et vous aider.
Appelez le **0800 30 330**, le numéro est gratuit.

Si vous voulez en savoir plus sur le sujet :

- de la documentation est à votre disposition
- notre site Internet répond à vos questions :
www.respectseniors.be

■ Conseil consultatif des aînés

RESPECT SENIORS

Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

Les antennes de Respect Seniors

Brabant wallon

Rue du Môle, 5 1420 Braine-l'Alleud
Tél. : 02/387.59.00 Fax : 02/387.29.00
E-mail : brabant.wallon@respectseniors.be

Hainaut occidental

Rue des Soeurs de la Charité, 11 boîte3 7500 Tournai
Tél. : 069/56.04.39 Fax : 069/56.05.29
E-mail : hainaut.occidental@respectseniors

Hainaut oriental

Espace Santé - Bd Zoé Drion, 1 (3^e étage) 6000 Charleroi
Tél. : 071/70.27.81 Fax : 071/70.28.82
E-mail : hainaut.oriental@respectseniors.be

Liège

Rue du Couvent, 106 4020 Liège
Tél. : 04/345.09.81 Fax : 04/345.09.73
E-mail : liege@respectseniors.be

Luxembourg

Rue du Commerce, 7 6890 Libin
Tél. : 061/65.81.11 Fax : 061/65.67.24
E-mail : luxembourg@respectseniors.be

Namur

Square Arthur Masson, 1 boîte2 5000 Namur
Tél. : 081/30.57.43 Fax : 081/30.57.76
E-mail : namur@respectseniors.be

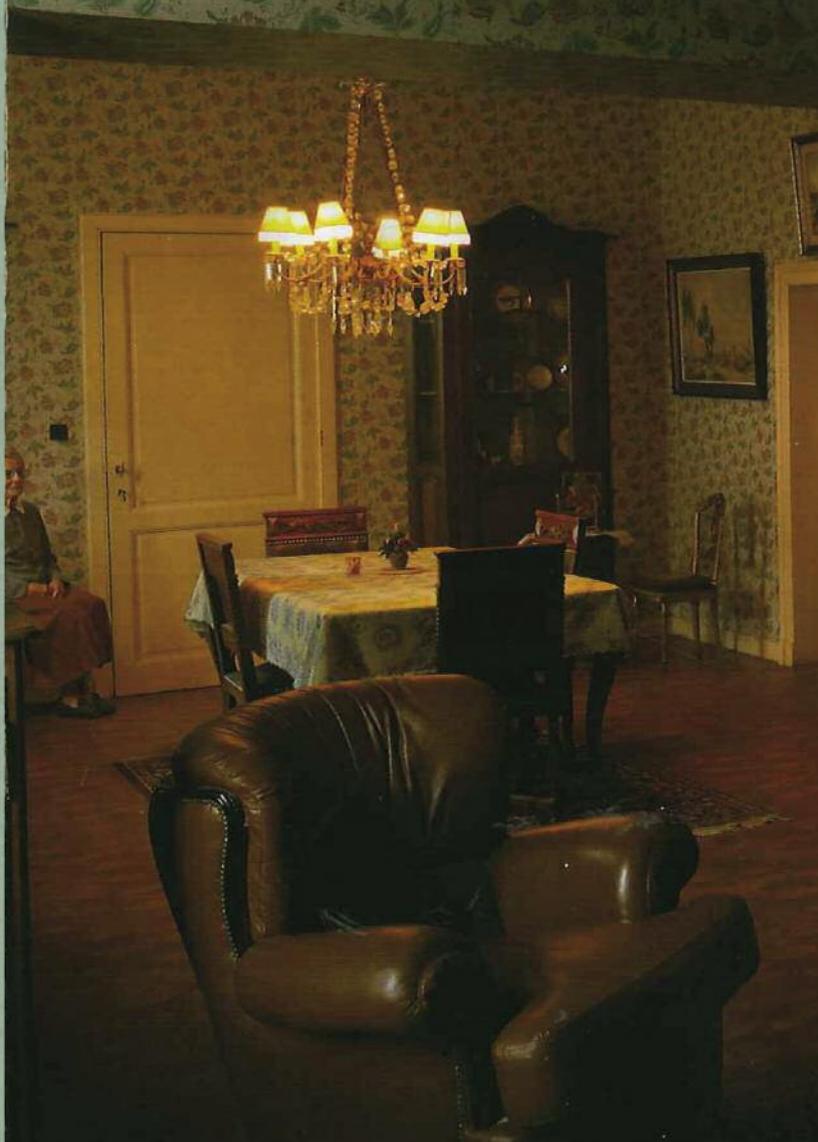
0800 30 330
www.respectseniors.be

A l'initiative
de la Région wallonne



Éditeur Responsable : Nicolas Berg, Square Arthur Masson, 1, bte 2, 5000 Namur

On passe facilement
à côté de la maltraitance
des personnes âgées.



Comment y voir plus clair ?

0800 30 330

RESPECT SENIORS

Agence wallonne de lutte contre la maltraitance des personnes âgées

Notre école de devoirs... un lieu de vie !!!



Voilà une nouvelle année scolaire entamée !! Et comme chaque lundi et jeudi, une petite troupe d'enfants a repris le chemin de l'école de devoirs... Ils viennent des 3 écoles de l'entité et de toutes les classes du primaire. Ils viennent faire leurs devoirs, aidés par leurs animatrices formées, travailler leurs difficultés de manière ludique, échanger avec leurs amis, et surtout s'entraider ! Il n'est pas rare de voir un plus jeune dicter la dictée aux plus grands ou d'apercevoir un plus grand écouter les plus jeunes réciter une poésie... Chacun participe avec plaisir à ce moment de travail... qui reste toujours agréable !!

Le jeudi 1er octobre, une porte-ouverte était organisée. Nous avons reçu la visite de plusieurs professeurs, quelques élus communaux et des parents... à qui les enfants ont pu présenter leur école de devoirs et expliquer comment ils y travaillaient.



Ils étaient fiers de l'intérêt qu'on leur a porté. Merci à ceux qui ont consacré quelques minutes de leur temps à notre EDD.

L'école de devoirs c'est aussi des ateliers le mercredi après-midi... Ainsi, nous avons pu apprendre à coudre et réaliser de magnifiques

trousses de toilette et des snoods en se servant de nos petites mains et de machines à coudre... De nombreuses choses sont encore prévues au programme : la poterie, l'art floral, la cuisine,... Un tas d'activités qui permettent aux enfants de découvrir de nouvelles techniques et de développer leur créativité...

Et oui, une école de devoirs ce n'est pas que les devoirs !!!

Pour tout renseignement

Despas Stéphanie, coordinatrice EDD CPAS

084/38 76 14 lundi – mercredi – jeudi
eddpasserelle@tellin.be



Besoin de relations sociales, envie de tester et d'enrichir vos compétences socioprofessionnelles, recherche d'une formation ou d'un emploi qui vous correspondent ?



Besoin de relations sociales,

envie de tester et d'enrichir vos compétences socioprofessionnelles, recherche d'une formation ou d'un emploi qui vous correspondent ?

D.E.F.I.T.S.

propose un accompagnement personnalisé

UN DISPOSITIF « INTERCOMMUNAL » D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE

L'Association D.E.F.I.T.S. a été initiée et est soutenue par les C.P.A.S. de Libin, Saint-Hubert, Tellin et Wellin (*). Elle a pour but de permettre à des personnes confrontées à des conditions de vie précaires, se trouvant en inactivité prolongée et en manque d'atouts professionnels (carences en matière de scolarité, de qualification, d'expérience), de définir un projet de vie et/ou professionnel.

De type pré-qualifiant, la formation et l'accompagnement proposés sont adaptés à chaque situation sur base d'un pro-

gramme d'activités d'intensité et de durée variables. Les activités vont permettre au participant de mieux se situer dans son environnement quotidien, de (re)prendre confiance en lui et envers les autres, d'acquiescer, de renforcer et de tester sur le terrain les comportements et les compétences indispensables pour mener une vie sociale harmonieuse et augmenter ses chances de pouvoir accéder au monde du travail.

UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

D.E.F.I.T.S. dispose à l'interne d'une équipe multidisciplinaire qui n'a cessé de s'étoffer afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des bénéficiaires (accompagnatrices en insertion sociale et socioprofessionnelle, accompagnatrice psychosociale, conseillère en insertion professionnelle et agent de prospection du marché du travail, formateurs pratiques, psychologue, agents administratifs et comptable, chauffeurs). D.E.F.I.T.S. bénéficie également de nombreuses colla-

borations extérieures qui apportent leurs compétences respectives.

LES SERVICES OFFERTS

- **Le service d'insertion sociale**
Le SIS est un lieu de mixité sociale, de rencontre, d'échange et d'expression au sein duquel toute personne peut (re)trouver un mieux-être et construire un projet de vie.
- **Le service d'insertion socioprofessionnelle**
La personne peut tester et enrichir ses compétences sociales et professionnelles dans le cadre de différents stages (cuisine, buanderie, environnement, forêt).
- **Le service de préparation et d'accompagnement vers et à l'emploi**
Le service propose une préparation et un accompagnement personnalisés à l'emploi, de manière collective et individuelle.

•Un soutien psychosocial permanent

DES PARTENAIRES REGULIERS

Les services sociaux des quatre C.P.A.S. et les communes concernées (Saint-Hubert, Tellin et Wellin dans le cadre de leur Plan de Cohésion Sociale et Libin sur base d'une convention de collaboration), la Maison de l'Emploi et le Service des Relations Partenariales du Forem ...

DES SOUTIENS FINANCIERS

La Wallonie, le Fonds Social Européen, le Forem et les quatre C.P.A.S. et, de manière ponctuelle, la Loterie Nationale, la Province de Luxembourg et la Fondation Roi Baudouin

POUR NOUS CONTACTER

D.E.F.I.T.S., 28, Mont du Carillon, 6927 TELLIN

084 36 66 62 – www.defits.be

(*) Association Chapitre XII régie par la loi du 8 juillet 1976 organique des CPAS



Tourisme

Le Comité de Développement Touristique et Culturel de Tellin avait lancé cet été son premier concours photo dont le thème était « Tellin au fil de l'eau ».

Après avoir lancé l'exposition des photographies reçues cet été, les visiteurs de l'Office du Tourisme de Tellin ont pu voter du 1er et au 19 septembre 2015 entre 10 photos dans la catégorie des moins de 18 ans et 18 photos dans la catégorie des plus de 18 ans.



Le Prix du Public a été décerné à Yves Persoons dans la première catégorie pour sa photo du Moulin de Resteigne et Emma Paquay, dans la seconde, pour sa photo prise à l'Etang des Moines à Tellin.



Le Prix du Jury, représenté par Julie Fohal

et Yves Davreux de la Maison du Tourisme de la Haute Lesse, Fabienne Laurent de l'Office du Tourisme de Wellin et Francine Stalmans du Syndicat d'Initiative de Daverdisse, a été attribué à Christophe Wautelet dans la première catégorie pour sa photo de l'église de Grupont au confluent de la Lhomme et du Linçon et Emma Paquay dans la seconde catégorie pour sa photo de l'Etang du Cruckay à Resteigne.

Un immense bravo à eux ! Ainsi qu'un grand merci à tous les participants, Christine Jamme, Christophe Wautelet, Emma Paquay, Hubert Baltus, Ruben Bauwens, Suzanne Lecomte, Virginie Marion et Yves Persoons !

Un prochain concours sera organisé dans le courant de l'année 2016 mais en attendant, l'exposition reste disponible gratuitement dans la salle de l'Office du Tourisme lors des heures d'ouverture de l'Office du Tourisme (voir <http://tourisme.tellin.be> ou la page Facebook [Office du Tourisme de Tellin](https://www.facebook.com/officetourismedetellin) www.facebook.com/officetourismedetellin)

Création de deux pages Facebook

Office du Tourisme de Tellin www.facebook.com/officetourismedetellin

Centre sportif Tellinois <https://www.facebook.com/cstellin/>

Venez y suivre les actualités culturelles, touristiques et sportives de l'entité ! Les associations peuvent également y partager leurs publications.

PLACE

AUX

enfants

Commune de Tellin « Ma commune un trésor »

Ce samedi 17 octobre 2015, la journée « place aux enfants » a fait découvrir aux enfants de la 3ème à la 6ème primaire de la commune de Tellin, les richesses des quatre villages qui la composent.

Et quelles richesses ! Que de découvertes, de choses apprises, le tout dans une ambiance très conviviale malgré un temps maussade et froid.



s'orienter et découvrir les rues, les maisons, les lieux qui autrefois avaient une autre vie, une autre fonction. Ils se sont montrés attentifs et observateurs. Ils ont ainsi pu mieux connaître leur village et des endroits moins connus de la commune.



Une journée remplie de découvertes, de rires et de souvenirs.

A la fin de la journée, tous se sont retrouvés bien au chaud autour d'un cacao et de galettes, pour partager leurs impressions et commenter cette journée qui laissera de bons souvenirs à tous les participants.

De l'ancienne école en passant par la fonderie des cloches, la forge, la carrière et même le tribunal des sorcières !

C'est grâce à la collaboration et à la participation des « historiens » et des passionnés du terroir, que les trente enfants ont déambulé dans les rues des 4 villages de l'entité accompagnés de « passe-murailles » motivés et tout aussi attentifs aux récits des amoureux du patrimoine.



Tout au long de la journée, les enfants devaient résoudre énigmes, rébus, puzzle, reconnaître des photos pour pouvoir

Nous tenons à remercier les passes murailles, les enfants, les parents, les organisateurs et surtout les passionnés du terroir, toutes les personnes qui ont rendu possible l'organisation de cette journée et qui ont fait en sorte que les trésors de la commune soient redécouverts et mis en valeur.



Vacances de Noël 2015

Activités extrascolaire

La Capucine ouvrira ses portes :
lundi 21 - mardi 22 - mercredi 23 décembre

lundi 28 - mardi 29 - mercredi 30 décembre 2015



Fermeture les 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier.

Au programme pour tous:

Noël en couleur :

Viens créer tes cartes de vœux, fabriquer des boules de Noël, cuisiner un goûter de Noël, imaginer et fabriquer ta décoration de table,...

Horaires des activités : de 9h à 12h et de 13h30 à 16h.
Un accueil est possible dès 7h30 (sur demande lors de l'inscription) et jusque 17h30

PAF : 9€ par jour pour le premier enfant, 7,50€ pour le deuxième enfant et 6,50€ pour les suivants.

Inscription par téléphone 084/387614 ou par mail : francoise.vanlaere@tellin.be au plus tard pour le 15 décembre.

Le service se réserve le droit d'annuler l'activité si le nombre d'enfants inscrits n'est pas suffisant.

Se munir de son pique-nique pour midi et de collations pour le matin et l'après-midi.

Appel:

Après la visite de Saint-Nicolas et avant celle de père Noël vous avez peut-être envie de trier les jouets des enfants.

Une fois le tri terminé et si les jeux sont dans un bon état et complets, vous pouvez les déposer à la Capucine. Ceux-ci retrouveront une 2^{ème} vie et feront le bonheur des enfants qui participent à l'accueil de la Capucine et à l'accueil dans les écoles de la commune.

Merci



Chères amies, chers amis,

Nous vous invitons toutes et tous à venir nous rendre visite au marché de Noël, qui aura lieu les 19 et 20 Décembre 2015 et qui se déroulera dans la cour de l'ancien musée de la cloche et du carillon.

Celui-ci sera ouvert le Samedi 19 de 15h à 23h. Le Dimanche 20 de 11h à 19h.

Les artisans vous proposeront leurs spécialités de Noël (Spécialités gastronomiques, Boissons artisanales et potagères, Idées cadeaux,...)

Cette année, nous innovons avec notre 1ère Corrida de Noël, où vous pourrez venir « jogger » en toute convivialité dans les rues du village.

Le départ se fera à 18h le samedi 19, depuis la cour de l'Office du Tourisme. N'oubliez pas vos baskets et vos loupiotes ! (Parcours accessible à tous.)

P.A.F. : 2Euros.

Le soir, vous aurez droit, vers 21h, à un concert du groupe Tellinois :

JackLine.

Nous vous attendons nombreux à venir partager un petit moment entre amis, dans une ambiance des plus conviviale.

Pour le comité. Jadoul Eric.

Village fleuri : Nos prochains rendez-vous

Le samedi 26 décembre prochain, visite des crèches de Bure. Rendez-vous devant l'église à 17 h 00.

Le dimanche 13 mars 2016, dès 13 h 00, marché aux fleurs printanières : pensées, primevères ... au profit du Télévie, à la salle St Denis à Grupont.

Le dimanche 1er mai 2016, dès 10 h 30, traditionnel marché aux fleurs annuelles et légumes au collège d'Alzon à Bure.

Bure "Village fleuri" : Tour des crèches

Noël arrive à grands pas.

C'est maintenant une tradition à Bure d'organiser un tour du village pour découvrir et admirer les crèches des quartiers en entonnant quelques vieux chants de Noël. Soyez donc au rendez-vous le samedi 26 décembre à 17 h 00 sur le parvis de l'église de Bure.

Le comité

A vos agendas !

Aidez-nous à récolter des fonds pour la recherche scientifique ! Participez à nos activités...

- **17 janvier 2016 dès 11h30** au Foyer Culturel de Bure, **Dîner dansant**
 - **19 février 2016 à 19h** à la salle Concordia de Tellin, **BINGO**
 - **6 mars 2016** au Collège d'Alzon de Bure, pièce de **théâtre** jouée par la troupe de théâtre de l'entité de Tellin : « Les cloches fêlées »
 - **13 mars 2016** dès 13h à Grupont, **vente de pensées**
 - **17 avril 2016** à 15h à l'église de Resteigne, **concert**
- Nous vous attendons nombreuses et nombreux.
Merci pour votre soutien !

Le comité « Une pensée pour le Télévie » de l'entité de Tellin



**Pegasus
Remembrance
Walk**



71ème anniversaire de la Bataille de Bure

7th édition de la marche commémorative de la Bataille de Bure

10 janvier 2016

En mémoire des soldats britanniques de la 6th Airborne et de la 29th Armored Brigade tombés lors de la Bataille des Ardennes ainsi que des SAS belges et des civils de Bure tombés durant les combats du 03 au 06 janvier 1945.

Marche d'environ 12 km au travers le champ de bataille de janvier 1945.

Cette année, nous inaugurons un nouveau parcours, parcours sur les traces des SAS belges en décembre 1944.

Nous entrerons à Bure, village qui fût le théâtre des terribles combats ayant opposés les parachutistes de la 6th Airborne aux troupes allemandes.

Nous reviendrons à Tellin en passant d'abord par la chapelle d'Haur puis en traversant le champ de bataille des blindés britanniques.

Programme 10 janvier 2016

08h00 – 09h00 Rassemblement des participants sur la place de Tellin

1er partie – Lt Renkin Road

09h00 – 09h15 Départ de la marche sur les traces de la patrouille du Lt Renkin

10h30 Cérémonie à la Croix Renkin à la mémoire des SAS belges tombés à Bure le 31 décembre 1944.

Reprise la marche vers Bure. Vous aurez alors une vue imprenable sur la région, montrant l'importance stratégique de Bure.

11h45 Cérémonie devant l'Eglise de Bure en mémoire des soldats britanniques et des civils tombés à Bure en janvier 1945, cérémonie en présence des autorités communales et militaires

12h15 – 13h15 Pause de midi

2ème partie Lt Van der Heyden Patrol

13h15 Reprise de la marche vers la Chapelle d'Haur

En chemin, vous pourrez avoir une vue sur le village de Bure et sur la ligne de départ de l'assaut britannique le 3 janvier 1945.

15h30-16h00 Arrivée à Tellin – dislocation de la marche

Consignes souhaitées pour le bon déroulement de la marche

La marche est ouverte à tous, que cela soit en uniforme britannique ou en civil.

Seuls les **uniformes britanniques** 2ème GM (parachutistes, blindés et infanterie britannique, SAS) ainsi que ceux de résistants belges, des militaires, anciens ou d'active, seront autorisés.

Les groupes de reconstitution en uniforme britannique ouvriront la marche.

Présenter une tenue correcte

Avoir l'équipement minimum utilisé par les parachutistes et les soldats britanniques.

Le port de décorations sur la tenue est interdit

Eviter la surcharge de galons

Pendant la marche éviter les débordements intempestifs

Seules les armes neutralisées selon la législation seront autorisées

Les uniformes des troupes de l'Axe ainsi que les uniformes de fantaisie ne seront pas autorisés

Pause de midi

Prévoyez votre pique-nique mais des pains saucisses et des boissons seront disponibles sur place à des prix démocratiques.

Renseignements et inscription marche : michel.bourland@skynet.be – 0475/33.24.44

Participation : 5 € (assurances, fleurs, diplômes)

Paiement via le compte de la 101st AB Belgian Friendly BE29 7320 0055 4264 ou sur place le jour de la marche

Les bénéfices de la marche 2016 seront intégralement versés à la Royal British Legion / Brussels Branch au profit des vétérans britanniques.

Les bénéfices de la marche 2015, soit 415,00 €, ont été intégralement versé à la Royal British Legion / Brussels Branch le 09/02/2015.

Organisateurs

Circle d'Histoire et de Reconstitution - 101st Airborne Belgian Friendly a.s.b.l.

Avec le soutien de la Commune de Tellin

Agenda



Cette année la Maison de la Culture Famenne-Ardenne vous présente sa 22ème édition de Noël au Théâtre. Venez vivre un moment de divertissement, d'émerveillement, de magie et de plaisir pendant toutes les vacances de Noël !



« C'est avoir »
par le Théâtre du Copeau
Salle Concordia
Rue Grande, 25 6927 Tellin
Une collation (chocolat chaud et douceurs) est offerte après la représentation

Mardi 29 déc. à 15h

Théâtre dès 5 ans

RESERVATIONS INDISPENSABLES à la MCFA au 084/32.73.86

Prix : 6 € ou 5 chèques-culture, Art.27 : 1 €, Ligue des familles : -1€ ou -1 cc, Réservation par l'école avec **prix avantageux et réduction -1€** pour tous les enfants (-12 ans) de l'entité

A proximité de chez vous :

Conte, dès 3 ans, **A pas de loup** Les Liseuses, Dim 20/12/15, 14h et 16h **Daverdisse** (Gembs), Salle « Cercle Saint-Gérard », Rue des Ecoles, 17B

Théâtre, dès 6 ans, **Haricot princesse** Théâtre l'Anneau, Lun 21/12/15, 15h, **Wellin** (Lomppez), Salle Polyvalente communale, Rue du Mont

Cinéma, dès 2,5 ans, **Les merveilleux contes de la neige**, Deux courts métrages d'animation de Hilary Audus, Lun 21/12/15, 10h, **Marche**, Cinépointcom, Place de l'Etang

Cirque, arts forains, dès 5 ans, **Les chevaliers** Okidok, Sam 26/12/15, 17h, **Marche**, Maison de la Culture | Chaussée de l'Ourthe, 74

Chansons pour enfants, dès 4 ans, **Tympan pimpants** André Borbé, Sam 26/12/15, 15h, **Libin**, Salle de gym de l'école communale, Rue du commerce 14

Théâtre de marionnettes, dès 6 ans, **Sur la corde raide** Arts et Couleurs, Dim 3/01/16, 15h, **Forrières** (Nassogne), Maison de Village, Rue des Alliés, 44

Retrouvez l'intégralité du programme sur www.maisondelaculture.marche.be. Pour plusieurs représentations, n'oubliez pas qu'un système de « Chèques-Culture » a été mis en place. Les CC ne sont pas nominatifs et le prix est plus avantageux. Ces chèques vous permettent d'accéder à tous les spectacles et activités de la Maison de la Culture Famenne-Ardenne et chez ses partenaires (Durbuy, Hotton, Nassogne, Rochefort...). mcfa@marche.be ou 084/31.46.89 pour plus d'informations.

Sports

Mémorial Ivo Van Damme.



"Ce vendredi 11 septembre 2015, la commune de Tellin a de nouveau offert la possibilité à nos jeunes adolescents d'aller voir la 39è édition de la prestigieuse compétition d'athlétisme internationale, le Mémorial Van Damme, qui se déroulait à Bruxelles au stade Roi Baudouin

Ce sont 18 jeunes de la commune accompagnés de Mr Alain Cambron et Mr Fabien Bodson qui ont embarqué dans un car partagé avec les communes de Wellin et Daverdisse. Sur place, que de grosses pointures de l'athlétisme internationale ont offert un joli spectacle devant les yeux ravis du public, mais notons et félicitons aussi notre fierté Bureoise, François Ponsard, qui en tant qu'athlète participant en catégorie jeune, s'est formidablement hissé à la deuxième place du podium du saut en hauteur. La soirée s'est terminée par des mini concerts et un joli feu d'artifice.

Fabien Bodson.



La Provinciale

"Ce dimanche 13 septembre 2015 s'est déroulé à Mirwart la nouvelle édition de la "Provinciale", maintenant célèbre organisation de différentes courses à pied pour sénior (5, 10, 15, 25 ou 46 Km) mais aussi pour les enfants (800 ou 1600 M).

Cette année encore, Mr Fabien (professeur d'éducation physique) a inscrit les écoles de notre commune de Tellin et ce sont pas moins de 26 enfants qui se sont présentés au départ. Encouragés



par leurs parents, les enfants ont tous bien couru leur distance après quoi ils ont été récompensés pour leur participation de plusieurs petits cadeaux et médaille.

Notons et félicitons en plus des bonnes

prestations de tous, la première place sur la distance de 800 mètres d'Aurélien Neerink.

Mr Fabien est ravi de cette journée, il en félicite ses élèves, mais aussi remercie les parents qui ont accompagnés et encouragés leurs enfants, car ils ont grâce à leur présence aussi permis aux écoles d'être récompensées de 10 nouveaux ballons pour les cours de sports (volley, basket et hand Ball).

Fabien Bodson

Le village fleuri de Bure, à nouveau primé

La remise des prix du 33ème Challenge "Luxembourg, province propre et fleurie" a eu lieu le 19 septembre dernier, à Houffalize. Le président de la Fédération touristique du Luxembourg belge, Bernard Moinet, a accueilli dans la salle des fêtes du site Vayamundo - Ol Fosse d'Outh - les représentants des 9 villes et 44 villages inscrits, cette année, au concours floral organisé par la FTLB.



Malgré la longue période de sécheresse que nous avons connue cet été, le fleurissement du village a, une fois de plus, séduit le jury provincial. En effet, Bure est classé dans la catégorie 2 fleurs (60-69%) avec treize villages tels que Rachecourt, Grandvoir, Torgny, Menil-Favay, Bovigny, entre autres.



Visiblement, le jury a apprécié particulièrement le fleurissement du carrefour au centre du village. Egalement remarqué, la cloche fleurie, à la rue de Lesterny, notre clin d'œil à l'héritage campanaire de Tellin, et notamment à son ancienne fonderie Causard-Slegers.

Des fleurs en guise de distinction

Pour toutes les localités visitées avant la mi-août, une grille d'évaluation permet au jury d'attribuer un total maximum de 100 points selon certains critères : diversité florale, harmonie des compositions, créativité, qualité d'entretien, entre autres.

Sont également pris en compte dans l'évaluation, les efforts de fleurissement des espaces publics et aux entrées du village, mais aussi l'implication personnelle des villageois dans



l'embellissement de leur habitation privée. Une fois les cotations finalisées, ces dernières sont transformées en "fleurs" : de cinq fleurs (90 -100 points) à une fleur (50 -59 points)

Le comité "Village fleuri"

action damien

L'indifférence tue, Action Damien soigne

Hors-jeu

Campagne Action Damien des 29, 30 et 31 janvier 2016.

Certains considèrent la vie comme un sport. Il y a des matches, qu'on gagne ou qu'on perd ; on peut s'entraîner, développer une tactique, progresser grâce à ses équipiers. En face, il y a des adversaires, plus ou moins loyaux. Une partie joue le jeu, d'autres vous mettent hors-jeu.

En marge de la société.

Tout le monde a des adversaires déloyaux, mais certains en ont plus que d'autres. Des adversaires qui vous sapent, vous détruisent, vous mettent en marge de la société. La lèpre et la tuberculose sont très fortes à ce jeu. Ces maladies de la pauvreté frappent souvent les plus vulnérables, les affaiblissant encore et jettent sur eux un voile de peur, de tabou et de malédiction. Jusqu'aux mutilations, à la mort ou à l'exclusion de la société. Parfois depuis la nuit des temps.

Un combat acharné.

Chaque année, la tuberculose fait 8 à 10 millions de malades dans le monde, et près de 1,5 million de morts (un toutes les 20 secondes !). Chaque année, on dépiste plus de 230.000 nouveaux malades de la lèpre, qui risquent les mutilations s'ils ne sont pas soignés à temps. Mais, chaque année, Action Damien dépiste et soigne des dizaines de milliers de malades – près de 240.000 en 2014 – et apporte une aide à des milliers de victimes ou anciennes victimes de ces maladies.

L'équipe Action Damien.

Depuis 1964, Action Damien a rendu la santé, l'espoir et la dignité à des millions d'hommes, de femmes et d'enfants. Mais elle n'aurait jamais pu accomplir seule ce travail gigantesque. Si Action Damien lutte, c'est parce que des milliers de jeunes et de moins jeunes l'aident en Belgique. Des milliers de personnes qui, ensemble, permettent à l'équipe Action Damien de réaliser de grandes choses.

Avec 40 euros !

En ce n'est pas fini. En janvier 2016, Action Damien repartira en campagne. Les 29, 30 et 31 janvier, elle demandera à la population belge de vendre ou d'acheter ses marqueurs (6 € la pochette de quatre) ou de faire un don (déductible fiscalement à partir de 40 € - le prix de revient d'un traitement) sur le compte BE05 0000 0000 7575. Elle demandera à la Belgique entière de rejoindre son équipe. Pour empêcher la lèpre et la tuberculose de mettre les plus faibles hors-jeu.

Action Damien, Bd Léopold II, 263, 1081 Bruxelles - campagne@actiondamien.be - 02/422.59.13 - www.action-damien.be IBAN : BE05 0000 0000 7575 - BIC : BPOTBEB1

L'indifférence tue, Action Damien soigne.

LAISSEZ L'INSPIRATION
VOUS CONDUIRE.

Nouvelle **DS 4**




DS AUTOMOBILES
SPIRIT OF
AVANT-GARDE

DS DAY SAMEDI 12 DECEMBRE

Découvrez également la Nouvelle **DS4 CROSSBACK**



GARAGE des ARDENNES
concessionnaire Citroën et DS depuis 1947 à Bièvre en Belgique

Route de Bouillon 95
5555 Bièvre
Tel: 0032 61 51 11 79

 www.facebook.com/groupecrucifix
www.groupecrucifix.be



DELVENNE Frères

Tailleur de pierre - Marbrier
Pierres - marbres - granits
pour le bâtiment - caveaux - monuments

Rue de bouges 49
6927 RESTEIGNE
Tel : 084/38.84.00

www.marbreriedelvenne.be



LIBERT

s.p.r.l.

Assureurs-Conseils
Prêts & Placements

OCA : A-cB 13.999

Rue de la Libération, 64 - 6927 TELLIN
Tél. : 084/36 61 43 - Fax : 084/36 70 03

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce bimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86 (soir)

CENTRE ESSO ARDENNES-CONDROZ

WARIN

Gasoil-Gasoil EXTRA-Diesel-Essences-Lubrifiants-Gaz-Citernes-Station service

Ets WARIN s.a

GRAIDE (station)

Tel: 061/51.10.26

MARCHE

Tel: 084/31.13.57

Simplifiez-vous la vie, commandez via
www.warin-mazout.be

- Service - Qualité - Quantité
N°1 Gasoil EXTRA OPTIPLUS
- Paiements échelonnés:
Vous répartissez votre budget chauffage sur
12 mois sans frais ni intérêts
- Ravitaillement automatique

ESSO OPTIPLUS
Notre Mazout à la pointe
de la technologie
**ECONOMIE-SECURITE
PROPRETE**

